

**Les déterminants et l'effet de la performance sociétale sur la performance financière :  
évidence empirique des grandes entreprises au Burkina Faso**

PALE Kèrabouro, 3è année de Thèse Sciences de Gestion

---

**RESUME**

L'objectif du présent article est double. Il s'agit d'une part, de révéler les déterminants des comportements de responsabilité sociétale des grandes entreprises dans le contexte burkinabè et d'autre part, d'établir la nature du lien existant entre le niveau de performance sociétale d'une entreprise et son niveau de performance financière. L'estimation d'un modèle à équations simultanées sur des données d'enquête portant sur 110 grandes entreprises permet d'affirmer que la performance financière d'une grande entreprise au Burkina Faso n'influence de façon significative sa performance sociétale ; la réciproque n'étant pas vraie. Aussi, il n'y a pas de différence de performance sociétale selon le secteur d'activité. Le "Niveau de connaissance du concept de la RSE" est cependant une variable cruciale en matière de comportement responsable.

**Mots clés** : Responsabilité, Performance, Sociétale, déterminants, Grandes entreprises, Burkina Faso.

---

## **1. Introduction**

Dans la littérature de plus en plus foisonnante sur le concept de la Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), deux axes principaux de recherche émergent clairement. En effet, la plupart des recherches empiriques dans le domaine s'orientent soit vers la détermination des facteurs qui induisent les comportements responsables ou soit vers la nature du lien qui existe entre le concept et la performance financière de l'entreprise. A travers ce papier, nous nous invitons dans ce débat et pour ce qui concerne les grandes entreprises au Burkina Faso. L'objectif de l'article est donc double. Il s'agit d'une part de révéler les déterminants des comportements de responsabilité sociétale des grandes entreprises dans le contexte burkinabè et, d'autre part d'établir la nature du lien existant entre le niveau de performance sociétale d'une entreprise et son niveau de performance financière. Pour ce faire, après un aperçu sur le concept même de la RSE et le débat théorique qui l'entoure, il est présenté la démarche méthodologique employée puis des résultats auxquels nous sommes parvenus ainsi que les discussions que ceux-ci suscitent.

## **2. Aperçu de la littérature**

Sur le plan conceptuel, la RSE est une notion dont les contours ne sont pas encore bien définis. Au confluent de plusieurs champs disciplinaires complémentaires mais distincts, avec la notion de la RSE, on se trouve confronté à un « flou conceptuel » construit sur l'idée de l'élargissement de la raison d'être de l'entreprise (Pesqueux (2009)). Dans cette section, nous présentons les différentes acceptions du concept, ses approches de mesure, ses déterminants théoriques, ainsi que ses liens supposés avec la performance financière de l'entreprise.

### **2.1. Les différentes acceptions de la RSE**

Responsabilité *sociale* de l'entreprise pour certains (Gond & Igalens, 2012 ; Capron & Quairel-Lanoizelée, 2010a ; Turcotte & Salmon, 2007), responsabilité sociétale de l'entreprise pour d'autres (McGuire (1963), Carroll (1979) , Jones (1980)), la polémique sur la RSE commence déjà par le libellé donné au sigle. D'autres formulations voisines sont également utilisées pour renvoyer à la même notion. En effet, ISO (2010) parle de responsabilité sociétale des organisations (RSO). Cette dernière formulation qui ne confine plus le concept aux seules entreprises, mais l'élargie à tout type d'organisation dont les activités sont susceptibles d'avoir un impact sur la société dans son ensemble. Champion & Gendron (2005) utilisent le terme «

citoyenneté corporative ». Gond (2010) préfère parler de Performance sociétale de l'entreprise (PSE).

Pour le père fondateur du concept (Bowen (1953)), la RSE renvoie aux obligations des hommes d'affaires de suivre les politiques, de prendre les décisions, ou de suivre les orientations qui sont désirables en termes d'objectifs et de valeurs pour la société.

Des bases jetées par le pionnier de la RSE, plusieurs développements ont été faits. C'est ainsi que Carroll (1979), dans son modèle pyramidal, distingue quatre niveaux de responsabilités auxquelles l'entreprise est soumise, lesdites responsabilités qui ne s'excluent pas forcément : *(i) une responsabilité économique* qui consiste, pour l'entreprise, à produire des biens et des services, à les vendre et à réaliser des profits pour les actionnaires ; *(ii) une responsabilité juridique (être légal)* qui se traduit par le strict respect des lois et règlements en vigueur dans le cadre de ses activités ; *(iii) une responsabilité éthique (être juste)* qui correspond à des comportements qui ne sont pas légalement requis mais dont la société attend beaucoup de l'entreprise ; *(iv) une responsabilité philanthropique, discrétionnaire (être bon)*, il s'agit de tout ce qui est laissé au libre arbitre de l'entreprise. Cette dernière n'est pas tenue, ni légalement, ni éthiquement de s'engager dans des actions de ce type mais cela aura un impact considérable sur son image de marque auprès du public.

De façon formelle, pour la Commission de l'Union européenne, à qui beaucoup reconnaissent le mérite d'avoir ressuscité la notion qui était entrée en léthargie à partir des années 1980<sup>1</sup> « Être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables, mais aller au-delà et investir davantage dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes ». Cette définition est contenue dans son "livre vert" 2001 qui était entièrement consacré à cette problématique de la RSE.

Alors que de nombreux auteurs convergent sur l'idée d'une gestion plus éthique, morale et humaine de l'entreprise à travers le concept de la RSE, Friedman (1962) avance que « Rien n'est plus dangereux pour les fondements de notre société que l'idée d'une responsabilité sociale des entreprises autre que de générer un profit maximum pour les actionnaires » ; une thèse que l'auteur a encore défendue quelques années plus tard lorsqu'il affirme que « La

---

<sup>1</sup> Suite à la forte dérèglementation et aux privatisations des années 1980, consécutivement à la stagflation qui régnait en ce moment. Pour plus de détail, voir Pasquero (2005).

responsabilité sociale de l'entreprise est d'accroître ses profits, elle consiste à utiliser ses ressources et à s'engager dans des activités destinées à accroître ses profits, pour autant qu'elle respecte les règles du jeu c'est-à-dire celles d'une concurrence ouverte et libre sans duperie ni fraude » (Friedman (1970)). Ce derniers est suivis par d'autres auteurs tels Jensen (2001) Sternberg (2001) Moore (1999). Deux camps s'affrontent donc sur ce sujet.

## **2.2. Les critères d'évaluation du niveau de la RSE**

Les tentatives de mesure du niveau de la RSE s'inscrivent toutes dans la vision de la "Théorie des parties prenantes" (Freeman (1984); Donaldson & Preston, (1995); Jones (1995); Mitchell, Agle & Wood (1997); Jones & Wicks (1999)). La théorie part du postulat (très défendable) selon lequel les activités de l'entreprise affectent, volontairement ou non, une multitude d'individus en relation directe ou non avec elle. De ce fait, il conviendrait donc de tenir compte de l'intérêt de ces individus dans les décisions de management et ce, dans une vision "orientée business", utilitariste (la RSE comme un outil) et/ou dans une vision "orientée éthique", normative (la RSE comme un idéal).

Dans ce cadre d'analyse, le niveau de responsabilité sociétale d'une entreprise se mesure donc à l'aune du degré de prise en compte des attentes et des intérêts de ses parties prenantes.

Pour Freeman (1984), qui est vu par certains comme la principale figure de cette théorie, il faut comprendre par "Partie prenante" un « individu ou groupe d'individus qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs organisationnels ».

La question reste de savoir quelles parties prenantes faut-il prendre en compte, dans la mesure où n'importe qui peut revendiquer un intérêt quelconque dans une entreprise [Sternberg, 2001; Orts & Strudler (2002); Jensen, 2002]. Une autre question d'importance est de savoir comment la prise en compte de chaque partie prenante devrait se décliner. Pour Palé & Ouédraogo (2016), ce sujet ouvre une polémique de plus sur la RSE car il n'existe pas de consensus établi, ni sur les parties prenantes à retenir, ni sur l'élaboration des critères d'évaluation du niveau de la prise en compte des attentes de ces dernières.

Cependant, un certain nombre d'enjeux et de responsabilités auxquels l'entreprise devrait prêter une attention particulière ont été mis en exergue dans la littérature. Il s'agit de (i) *sa relation avec les actionnaires*; (ii) *de sa relation avec les employés*, (iii) *sa de relation avec les consommateurs*; (iv) *de sa relation avec les fournisseurs*; (v) *du respect de l'environnement*

*naturel ; (vi) de sa relation avec l'Etat ; (vii) de sa relation avec la communauté locale. ISO 26 000 (dont nous nous inspirons) énonce, quant à elle, sept (7) questions centrales<sup>2</sup> qui doivent être traitées avec beaucoup d'égard.*

### **2.3. La Mesure de la RSE**

La "Responsabilité" est une notion abstraite et sa mesure directe n'est pas possible. En cela, l'approche de Gond (2010) qui parle de Performance sociétale de l'entreprise (PSE) au lieu de Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) trouve toute son importance. Pour des besoins de quantification, c'est donc plutôt le terme de "Performance sociétale de l'entreprise (PSE)" qui est employé ; la mesure d'une "performance" est de pratique courante. La PSE est donc utilisée comme un proxy de la RSE. Même là encore, le problème n'est pas complètement résolu car de nombreuses études ont buté sur le problème du choix de la technique de mesure appropriée. Pour leur contribution, Igalens & Gond (2003) ont proposé cinq approches de mesure qui sont : (i) *l'approche d'analyse du contenu des rapports annuels*, (ii) *l'approche des indicateurs de pollution*, (iii) *l'approche d'enquêtes par questionnaire*, (iv) *l'approche des indicateurs de réputation* et (v) *l'approche des données produites par des organismes de mesure*.

### **2.4. Les déterminants des comportements RSE**

Même si plusieurs auteurs estiment que l'engagement sociétale est une démarche volontaire, Cabagnols & Le Bas (2006), trouvent trois groupes de facteurs qui pourraient agir et co-déterminer les comportements de RSE : (i) les pressions, (ii) les incitations et (iii) les visions. Baron (2009) pour sa part admet l'existence d'une RSE fondée sur des valeurs morales et d'une RSE induite par des pressions sociales. A cela, il convient d'ajouter les caractéristiques internes à l'entreprise et les caractéristiques personnelles du dirigeant qui jouent un grand rôle (Delchet, 2006).

#### **2.4.1. Les pressions**

Il y a "pression" lorsque l'action d'un acteur sur un autre se fait en créant les conditions pour que les agents qui n'adoptent pas de démarches RSE aient à payer une prime à la non adoption

---

<sup>2</sup> [http://www.iso.org/iso/fr/discovering\\_iso\\_26000.pdf](http://www.iso.org/iso/fr/discovering_iso_26000.pdf)

(Cabagnols & Le Bas, 2006). La pression consiste donc à poser des actions négatives sur la fonction de gain des agents qui ne font pas de la RSE.

C'est le cas des pressions légales (le contrevenant s'expose à une amende), mais aussi des pressions d'autres acteurs privés, en particulier la société civile et les Organisations non gouvernementales (ONG).

A ce propos, Van den Berghe & Louche (2005) avancent que les entreprises font face à une nouvelle "main invisible", dictée par les forces non marchandes exercées par les ONG, les médias, les syndicats et autres, et sous l'impact de cette nouvelle main invisible elles commencent à considérer la RSE comme un pré-requis à leur bien-être et à leur croissance durables. La pression peut venir également des agents financiers. Certaines banques ont en effet des stratégies favorables au développement durable et aux enjeux sociétaux. Le financement de certains projets des entreprises se fait sous la condition que des études d'impacts environnementaux aient été réalisées et qu'un plan de gestion efficace soit prévu pour juguler les effets néfastes liés au projet. C'est la notion de l'investissement socialement responsable contenue dans les "Principes de l'Equateur".

#### **2.4.2. Les incitations**

Une incitation est une action prise en vue de provoquer des effets favorables. L'incitation atteint son but en modifiant le coût d'opportunité d'une activité (en l'augmentant ou en le diminuant). En matière de RSE, l'incitation peut consister en une action positive sur la fonction de gain des entreprises qui adoptent cette démarche. Cela passe essentiellement par l'augmentation du « prix de réservation » en faveur des produits et services suivant une charte RSE. Les consommateurs sont prêts à payer plus pour des biens ou services produits dans des conditions de responsabilité sociétale.

Les incitations peuvent provenir également des pouvoirs publics à travers des subventions qui pourraient être accordées aux entreprises responsables dans leurs pratiques.

#### **2.4.3. La motivation des dirigeants**

Ce type de facteur fait référence à un engagement dans une politique de RSE qui ne procède pas initialement d'un calcul coût/bénéfice mais plutôt de considérations morales propres aux décideurs. Cependant, les considérations économiques interviennent d'une façon ou d'une autre, dans la mesure où, quelles que soient les convictions d'un agent, il est contraint dans ses

décisions par l'impératif de survie ou de développement de son entreprise. Les investisseurs acceptent en fait une rentabilité moindre (pas une perte) en échange de considérations morales.

#### **2.4.4. Les caractéristiques internes de l'entreprise et des dirigeants**

La plupart des études empiriques utilisent ces variables dans les modélisations économétriques au regard de la moindre difficulté de mesure que celles-ci présentent comparativement aux facteurs précédemment évoqués (pressions, incitation, motivation).

Pour Delchet (2006), les caractéristiques internes de l'entreprise désignent son identité, sa structure, et son personnel.

S'agissant de l'identité de l'entreprise, elle comprend la taille, le secteur d'activités, la localisation, son contexte culturel, social et politique, son âge, ses performances financières.

Les variables de structure sont relatives aux technologies, à la structure organisationnelle etc.

Le personnel peut être caractérisé par sa structure hiérarchique, sa distribution d'âge, ses structures sociales, son niveau de qualification.

Les facteurs relevant des caractéristiques des dirigeants sont leur culture, leur âge, leur expérience.

#### **2.5. La relation performance sociétale (PSE) - performance financière (PF)**

Dans la littérature, divers liens parfois contradictoires sont envisagés entre la performance sociétale d'une entreprise et sa performance financière, dépendant du prisme d'analyse.

En effet, à la vision libérale pure d'un lien négatif (Friedman, 1970), s'oppose un lien positif par l'influence sociale (Freeman, 1984). D'autres auteurs postulent une absence de relation entre les deux notions et certains des liens plus complexes.

Les travaux de référence sur lesquelles s'appuient la recherche académique tentant d'établir le lien entre la PSE et la PF sont ceux de Preston & O'Bannon (1997); ces derniers ont construit une typologie de liens théoriques possibles, chaque type de lien étant une hypothèse de travail que les chercheurs se proposent de tester.

Sur la base des idées de Preston & O'Bannon (1997), de nombreux développements ont été faits. Des commentaires d'Allouche & Laroche (2005) puis de ceux de Gond (2010), on peut faire le résumé ci-après :

- ***la performance sociétale influence positivement la performance financière***

Dans la logique des défenseurs de la théorie des parties prenantes, la satisfaction des besoins des différentes parties prenantes de l'entreprise assure une bonne réputation de celle-ci, ce qui conduira in fine à un accroissement de sa performance financière (Freeman, 1984; Ulmann, 1985 ; Clarkson, 1995 ; Donaldson & Preston, 1995). Le mécanisme décrit est connu sous l'appellation de l'hypothèse de l'"impact social" de la RSE (Preston & O'Bannon, 1997).

- ***la performance financière influence positivement la performance sociétale***

Cette hypothèse connue sous l'appellation de "l'hypothèse des fonds disponibles" pose comme préalable à toute action de RSE, l'existence d'une certaine capacité financière dans l'entreprise. Pour Gond (2010), bien que les entreprises souhaitent mettre en place un comportement socialement responsable, cette attitude est contingentée en premier lieu par les ressources disponibles et l'auteur de conclure qu'un niveau élevé de la rentabilité à un moment donné peut augmenter la capacité d'une entreprise de consolider des projets discrétionnaires, ce qui génère par la suite un accroissement de la performance sociétale.

- ***la performance financière et la performance sociétale s'influencent mutuellement et positivement.***

Cette hypothèse part de l'idée de l'existence d'un cercle vertueux. En effet, pour Waddock & Graves (1997), puis Preston & O'Bannon (1997), un niveau élevé de performance sociétale conduit à une amélioration de la performance financière qui offre en retour la possibilité de réinvestir dans des actions socialement responsables. Ce cercle peut aussi devenir vicieux dans la mesure où une piètre performance dans l'une des notions peut dégrader la situation dans l'autre.

- ***la performance sociétale influence négativement la performance financière***

Ce courant est défendu par les libéraux qui sont légendairement reconnu comme les plus hostiles à cette notion de la RSE. Ce modèle postule que la prise en compte de la Responsabilité sociétale des entreprises implique des coûts financiers supplémentaires (par exemple investir

dans les œuvres de charité, la protection de l'environnement, le développement de la communauté, etc.) provoquant par conséquent, un désavantage compétitif pour l'entreprise (Friedman, 1962, 1970). Dans cette perspective, toute initiative socialement responsable éloigne les dirigeants de leur objectif de maximisation des profits (Aupperle, Carroll et Hatzfeld, 1985). Les théoriciens de ce courant envisage la RSE comme une variable indépendante et donc non susceptible de produire un quelconque effet induit positif. Il y a de ce fait, un arbitrage à faire entre une meilleure performance sociétale et une meilleure rentabilité financière : c'est "l'hypothèse de l'arbitrage".

- ***la performance financière influence négativement la performance sociétale***

A ce niveau, on part de la possibilité que par opportunisme les managers poursuivent des objectifs propres qui peuvent rentrer en contradiction avec les objectifs des actionnaires et des autres parties prenantes (Williamson, 1985). Preston & O'Bannon (1997) avancent que lorsque la performance financière est importante, les managers auront tendance à augmenter leur propre profit en réduisant les dépenses sociales. En revanche, si les résultats financiers sont insuffisants, les managers auront tendance à se racheter et à se justifier en investissant davantage dans des actions sociales, juste pour avoir un prétexte afin de détourner l'attention des actionnaires. C'est le sens de l'hypothèse de "l'opportunisme managérial".

- ***une absence de lien entre la performance sociétale et la performance financière***

McWilliams & Siegel (2001) proposent cette hypothèse en complément de celle de Preston et O'Bannon (1997). Dans ce modèle, ces auteurs partent du postulat microéconomique standard de l'existence d'un marché de responsabilité sociétale (existence d'une demande et d'une offre et de responsabilité sociétale). Les entreprises investissent donc dans les actions socialement responsables pour satisfaire la demande des parties prenantes. A l'équilibre du marché, ils avancent que les coûts et les profits générés se compensent (s'annulent). C'est ainsi que se justifie théoriquement "l'hypothèse de neutralité" des interactions entre performance sociétale et performance financière.

- ***L'existence d'un lien plus complexe entre la performance sociétale et la performance financière***

Pour certains auteurs (Bowman & Haire, (1975) ; Barnett & Salomon (2012) ; Moore (2001)), la relation entre la performance sociétale et la performance financière de l'entreprise est

complexe, de type non linéaire ayant la forme d'un "U" inversé. L'implication des résultats de ces auteurs est qu'il existe un niveau optimum au-delà duquel l'investissement socialement responsable n'améliore plus la performance financière. Cette hypothèse résume donc en elle seule, trois des hypothèses ci-dessus développées. En effet, dans la partie ascendante de la courbe, c'est la matérialisation de l'hypothèse de "l'impact social" qui postule l'effet positif de la performance sociétale sur la performance financière ; à l'extremum de la courbe, c'est une situation d'état stationnaire où un niveau supplémentaire de performance sociétale n'induit aucun effet sur la performance financière (l'hypothèse de neutralité) ; dans la phase descendante de la courbe c'est l'hypothèse de l'arbitrage" des contempteurs de la RSE qui se réalise dans la mesure où tout effort supplémentaire en terme de performance sociétale se solde par une baisse de la performance financière.

Partant de ces hypothèses de nombreux travaux empiriques ont été conduits mais la question n'est pas vidée pour autant car les résultats divergents ne permettent pas de conclure définitivement sur ce sujet.

### **3. Méthodologie**

Cette section présente les données utilisées de même que la démarche économétrique employée.

#### **3.1. Les données**

Il s'agit à ce niveau de l'échantillon et quelques statiques associées.

##### **3.1.1. La présentation de l'échantillon**

L'article s'appuie sur des données primaires collectées par nos soins à travers une enquête nationale conduite sur la période de janvier à août 2016. Comme indiqué dans le titre, la population cible de la recherche est constituée des "Grandes entreprises" du Burkina Faso.

La classification (en termes de dimension) retenue est celle de l'Administration fiscale. En effet, sur la base du chiffre d'affaires annuel hors taxes réalisé, le fisc distingue d'une part, les "*Grandes entreprises*" qui regroupent toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel en FCFA est supérieur ou égale à un (1) milliard ; d'autre part, les "*Moyennes entreprises*" avec un chiffre d'affaires en FCFA supérieur ou égale à cinquante (50) millions mais inférieur à un (1) milliard et enfin les "*Micro et petites entreprises*", constituées de toutes celles qui ont un chiffre d'affaires inférieur à cinquante (50) millions.

Au regard du critère de regroupement indiqué, la distribution des 67.513 entreprises immatriculées au Burkina Faso<sup>3</sup> se présente comme suit : "Grandes entreprises" : 01,07% (727 entreprises) ; "Moyennes entreprises" : 09,43% (6.365 entreprises) ; "Petites et Micro-entreprises" : 89,5% (60.421 entreprises).

L'échantillon est constitué de 110 entreprises, soit un taux de sondage de 15,13%, ce qui est statistiquement suffisant pour valider les résultats. Son choix est de type probabiliste stratifié. La stratification a permis que toutes les catégories de la population soient représentées. Dans notre recherche, nous avons retenu le secteur d'activité de l'entreprise comme le critère de stratification.

La composition de l'échantillon suivant le secteur d'activité est le suivant : Mine 10% ; Industrie 30% ; Services : 20,91% ; BTP : 08,18% ; Distribution : 30, 91%.

82,73% des entreprises de l'échantillon sont situées à Ouagadougou, 17,26% à Bobo Dioulasso et une (1) entreprise à Banfora. Cela est à l'image de la distribution des grandes entreprises sur le territoire national car la ville de Ouagadougou à elle seule concentre 84,46% (614) des grandes entreprises ; 09,77% (71) pour Bobo Dioulasso et 05,77% (42) pour le reste du pays.

### 3.1.2. La performance sociétale des grandes entreprises au Burkina Faso

Nous retenons pour notre recherche six (6) dimensions, que nous jugeons pertinentes au regard de notre contexte pour apprécier la performance globale de l'entreprise en matière de RSE. Il s'agit des dimensions "Gestion du personnel", "Gouvernance de l'entreprise", "Gestion de l'environnement", "Traitement non discriminatoire", "Bonnes pratiques des affaires" et "Philanthropie". Ce choix des dimensions est une adaptation des questions centrales de l'ISO 26 000. L'application de la méthode *d'enquête par questionnaire*<sup>4</sup> sur les données collectées permet d'aboutir aux scores de performance sociétale globale présentés ci-après :

**Tableau 3.2: la distribution des entreprises (en %) suivant le score global**

Classes de scores	Proportion d'entreprises
[0-25[	13,64

<sup>3</sup> Les données sont celle de la base IFU (Identifiant financier unique) de l'administration fiscale au 31/12/2015.

<sup>4</sup> Pour plus de détails, se référer à Palé & Ouédraogo (2016)

<b>[25-50[</b>	40,00
<b>[50-75[</b>	30,91
<b>[76-100]</b>	15,45
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Source** : auteur

Le mode de la distribution des scores de performance sociétale globale des grandes entreprises au Burkina Faso est constitué de la classe [25-50[. En effet, c'est cette classe qui enregistre le plus grand nombre d'entreprises avec une proportion de 40% de l'échantillon.

Le score le plus faible est de xxx (enregistré par une entreprise de BTP) et le score le plus élevé est de xxx (provenant d'une entreprise minière). Le score moyen de performance sociétale des grandes entreprises est de 50,14%.

Suivant les différentes dimensions, c'est en matière d'actions philanthropiques que les grandes entreprises burkinabè sont relativement plus performantes avec un score moyen de 72,72% ; puis suivent dans l'ordre décroissant, la "Gouvernance de l'entreprise" (59,09%), la "Gestion du Personnel" (49,22%), la "Gestion de l'environnement" (47,77%), les "Bonnes pratiques des affaires" (44,68%), la "Non-discrimination" (37,95%).

Par secteur d'activités, les Mines viennent en tête avec un score de 70,04% suivies dans l'ordre par les Services (54,25%), l'Industrie (51,03%), la Distribution (42,85%) et les BTP (39,65%). La position occupée par le secteur minier semble naturelle car, inconsciemment, il est rentré dans l'imaginaire commun (au Burkina Faso) que les questions de la RSE ne concernent que ce secteur. Tous les travaux réalisés sur la RSE et dont nous avons connaissance dans le pays ne portent que sur les mines<sup>5</sup>. Ces entreprises étant sous les "feux des projecteurs", il est naturel qu'elles s'efforcent de se montrer plus performantes en cette matière.

---

<sup>5</sup> SEMICA 2016, *thème* « Transition Énergétique & RSE dans les Entreprises Minières en Afrique » (SEMICA : Salon International de l'Energie, des Mines et des Carrières)  
Commission d'enquête parlementaire (2016) sur la gestion des titres miniers et la responsabilité sociale des entreprises minières.

### **3.1.3. La performance financière des grandes entreprises au Burkina Faso**

A l'instar de la mesure de la PSE, la mesure de la PF n'est pas consensuelle. D'abord il y a un non consensus sur la source de l'information qui doit servir pour cette mesure et ensuite sur les indicateurs pertinents devant rendre compte de cette performance. Quoiqu'il en soit et de façon générale, les auteurs traitant de la question s'accordent sur deux sources possibles de données sur lesquelles l'évaluation de la PF peut se baser. En effet, cette mesure peut partir des données comptables ou des données du marché (données boursières) (Aupperle et al. (1985) ; Balabanis et al. (1998) ; Moore (2001)). Certaines études voulant réduire le biais résultant de l'utilisation de l'une ou l'autre des sources d'évaluation les combinent (Belkaoui & Karpik (1989) ; Verschoor (1998)).

Cependant, les mesures de la performance financière basées sur les données comptables semblent avoir la faveur des chercheurs. Une méta-analyse d'Orlitzky et al. (2003) a conclu que les meilleurs résultats sont obtenus avec les données comptables et financières plutôt qu'avec les indicateurs boursiers. C'est également l'avis de McGuire et al. (1988) qui suggère l'utilisation des données comptables car celles-ci permettent une meilleure prédiction de la RSE. Au regard de ces conclusions, la détermination de l'indicateur de la PF dans notre recherche s'appuie sur les données issues de la comptabilité des entreprises de l'échantillon. Il ne pouvait en être autrement, les entreprises de notre échantillon n'étant pas cotées en bourse (à deux exceptions près)

De façon pratique, les indicateurs comptables de mesure de la performance financière les plus couramment mobilisés sont l'EPS<sup>6</sup>, le ROE<sup>7</sup>, le ROA<sup>8</sup>, et le ROS<sup>9</sup>.

Pour ce qui nous concerne, nous optons pour l'utilisation du ROS comme proxy de la performance financière de l'entreprise. Ce choix se justifie par le fait qu'à l'issue des simulations que nous avons faites, c'est l'indicateur qui fournit les meilleurs résultats.

Le tableau qui suit donne les statistiques sur le ROS des grandes entreprises au Burkina Faso.

---

<sup>6</sup> Sigle anglais de "Earning Per Share" est le rapport bénéfice/action

<sup>7</sup> Sigle anglais de "Return On Equity" est le rapport bénéfice net /les capitaux propres

<sup>8</sup> Sigle anglais de "Return On Assets" est le rapport résultat net/actif total

<sup>9</sup> Sigle anglais de "Return On Sales" est le rapport bénéfice net avant impôt/chiffre d'affaires

**Tableau 3.4 : les statistiques du ROS des entreprises de l'échantillon**

Tranche du ROS	Proportion %
Négatif	19,35
[0-5[	54,85
[5-10[	12,90
10 et +	12,90
Total	100

**Source :** auteur

Pour cette variable, les données valides concernent 100 entreprises. La valeur la plus faible du ROS est de - 45,28% traduisant une situation de perte sévère enregistrée par l'entreprise. D'un point de vue comptable et financier strict, la survie de cette entreprise est remise en cause ; cependant une analyse économique pourrait justifier son maintien en activité. A contrario, la valeur la plus élevée de cet indicateur dans l'échantillon est de 73,31% ; ce taux de profitabilité très élevé est le plus souvent observé dans les entreprises de service (prestation intellectuelle du genre avocat, consultant, expert-comptable notamment).

La valeur moyenne calculée est de 2,46%. Cela veut dire qu'en moyenne, sur chaque 100 FCFA de chiffre d'affaires réalisé par une grande entreprise au Burkina Faso, le bénéfice avant impôt représente 2,46 FCFA. Le commentaire qu'on peut faire est que cette moyenne assez faible manque cependant de représentativité au regard de la très grande disparité de la distribution de l'indicateur (l'étendu statistique est très grande).

### **3.2. La spécification du modèle théorique des déterminants de la PSE**

Dans notre recherche, nous testons en particulier l'effet de trois variables sur la performance sociale globale de l'entreprise. Il s'agit de la performance financière de l'entreprise, du secteur d'activités et du niveau d'information du chef d'entreprise sur le concept de la RSE.

### 3.2.1. L'équation de base

Pour la RSE, l'état actuel des connaissances ne permet pas de recourir à une forme théoriquement plausible en ce qui concerne les facteurs explicatifs du concept. Cette situation conduit les recherches empiriques dans le domaine vers une spécification ad'hoc des modèles basée sur les hypothèses relatives aux rapports que pourraient entretenir le niveau de la PSE et certaines variables.

Tenant compte de nos variables d'intérêt mentionnées ci-dessus, le modèle empirique de base formulé est le suivant :

$$PSE_i = \beta_0 + \beta_1 PF_i + \beta_2 S\_Act_i + \beta_3 INFO\_RSE_i + \theta X_i + \varepsilon_i \quad (Eq_1)$$

Avec : **PSE<sub>i</sub>**: le niveau de la performance sociétale ; **S\_Act<sub>i</sub>** : le secteur d'activité ; **INFO\_RSE<sub>i</sub>** : le niveau d'information du chef d'entreprise sur la RSE ; **PF<sub>i</sub>** : la performance financière ; **X<sub>i</sub>** : un vecteur des variables de contrôle ; **β<sub>1</sub>, β<sub>2</sub>, β<sub>3</sub>** : respectivement les paramètres à estimer des variables d'intérêts ; **θ** : le vecteur de paramètres à estimer des variables de contrôle ; **β<sub>0</sub>** : le paramètre associé à la constante ; **ε<sub>i</sub>** : le terme d'erreur.

Au regard de la littérature développées plus haut, la performance financière de l'entreprise ne semble pas totalement exogène. Selon certains auteurs, cette variable serait à son tour déterminée par le niveau de la performance sociétale de l'entreprise. Cette interdépendance possible entre ces variables nous conduit à prendre certaines précautions économétriques développées ci-dessous.

### 3.2.2. Le modèle à équations simultanées

En situation de causalité inverse entre la variable endogène et des variables explicatives, l'estimation directe de l'équation de régression conduit à des estimateurs biaisés et non convergents. Une des techniques économétriques pour remédier au problème est l'estimation d'un modèle structurel à équations simultanées qui tient compte de cette interdépendance entre les variables. La forme structurelle du modèle se présente comme suit :

$$\begin{cases} PSE_i = \beta_0 + \beta_1 PF_i + \beta_2 S\_Act_i + \beta_3 INFO\_RSE_i + \theta X_i + \varepsilon_i & (Eq_2) \\ PF_i = \delta_0 + \delta_1 PSE_i + \vartheta Z_i + \mu_i & (Eq_3) \end{cases}$$

Pour l'équation (Eq<sub>2</sub>) les notations, de l'équation (Eq<sub>1</sub>) sont maintenues.

Pour l'équation ( $Eq_3$ ) les définitions suivantes sont adoptées :  $\delta_0$  : le paramètre associé à la constante ;  $\delta_1$  : le paramètre à estimer associé à la performance sociétale ;  $Z_i$  : un vecteur des variables de contrôle ;  $\vartheta$  : le vecteur de paramètres à estimer des variables de contrôle ;  $\mu_i$  : le terme d'erreur.

### 3.2.3. La définition des variables du modèle

Le tableau ci-dessous donne la codification, la définition et la nature des variables utilisées dans les régressions.

**Tableau 3.2 : les variables du modèle**

<b>Variables explicatives</b>	<b>Définition de la variable</b>	<b>Nature de la variable</b>	<b>(Eq<sub>2</sub>)</b>	<b>(Eq<sub>3</sub>)</b>
<i>PSE</i>	Le score global de performance sociétale	échelle		x
<i>ROS<sub>2015</sub></i>	La performance financière	échelle	x	
<i>Mine</i>	Le secteur des Mine	muette	x	x
<i>Indust</i>	Le secteur de l'industrie	muette	x	x
<i>Servic</i>	Le secteur des services	muette	x	x
<i>BTP</i>	Le secteur de la distribution	muette	x	x
<i>Distri</i>	Le secteur de la distribution	muette	x	x
<i>INFO<sub>RSE0</sub></i>	L'entreprise n'a aucune connaissance du concept de la RSE	muette	x	
<i>INFO<sub>RSE1</sub></i>	L'entreprise a une connaissance moyenne du concept de la RSE	muette	x	
<i>INFO<sub>RSE2</sub></i>	L'entreprise est parfaitement imprégnée du concept de la RSE	muette	x	
<i>Group</i>	L'entreprise appartient à un groupe multinational	muette	x	

<i>Tail1</i>	L'effectif du personnel est inférieur à 100 employés	muette	x	x
<i>Tail2</i>	L'effectif du personnel est compris entre 100 et 500 employés	muette	x	x
<i>Tail3</i>	L'effectif du personnel est 500 employés et plus	muette	x	x
<i>Age1</i>	Le chef d'entreprise a un âge compris entre 25 et 40 ans	muette	x	
<i>Age2</i>	Le chef d'entreprise a un âge compris entre 40 et 50 ans	muette	x	
<i>Age3</i>	Le chef d'entreprise est 50 ans et plus	muette	x	
<i>Sexe</i>	Le sexe du chef d'entreprise	muette	x	
<i>edu</i>	Le niveau d'éducation du chef d'entreprise est le Maitrise et plus	muette	x	
<i>Capro</i>	Les capitaux propres de l'entreprise	échelle		x
<i>Tactif</i>	Le total Actif de l'entreprise	échelle		x

**Source** : auteur

La variable "niveau d'information du chef d'entreprise sur le concept de la RSE" ( $INFO_{RSE}$ ) est construite sur la base de la réponse donnée à deux questions figurant dans le questionnaire d'enquête. La première question cherche à savoir si le répondant a déjà entendu parler de la notion de la RSE et dans la deuxième question, il s'agit de voir si le répondant a connaissance du référentiel ISO 26 000. Le score obtenu par l'entreprise sur ces deux questions traduit son niveau de connaissance ou du moins son niveau d'information sur le concept de la RSE. C'est donc l'influence du score obtenu par l'entreprise au niveau de ces items sur sa performance sociétale que nous cherchons à tester. Dans cette configuration, le score du niveau de connaissance du concept de la RSE peut prendre trois valeurs possibles (0, 1 ou 2), traduisant les situations ci-après : **Score = 0** : l'entreprise n'a ni entendu parler de la notion de la RSE ni de l'ISO 26 000 (bien évidemment) ; **Score = 1** : l'entreprise connaît la notion de la RSE mais n'a pas entendu parler de la norme ISO 26 000 ; **Score = 2** : l'entreprise est pleinement imprégnée de la notion de la RSE (elle connaît le concept et le référentiel qui lui est associé).

Pour les différentes estimations économétriques, les variables suivantes servent de référence : ***Distri*** : pour la variable secteur d'activité ; ***INFO<sub>RSE0</sub>*** : pour le niveau d'information du chef d'entreprise ; ***Tail1*** : pour la taille de l'entreprise, appréhendée ici par l'effectif du personnel ; ***Age1*** : pour l'âge du chef d'entreprise

#### 4. Résultats et discussion

Il est présenté dans un premier temps les résultats des estimations et ensuite leur discussion.

##### 4.1. Les résultats des estimations

Pour une interprétation plus commode des résultats, une spécification fonctionnelle semi-logarithmique a été adoptée pour l'équation de la performance sociétale globale. En effet, l'avantage de cette forme mathématique, pour nos variables exogènes qui sont en grandes parties des variables muettes, est que l'effet partiel (en pourcentage) associé à chaque variable est obtenu au moyen d'une petite transformation.

Le tableau qui suit synthétise les résultats obtenus :

**Tableau 4.1 : les résultats des estimations du modèle de base**

<i>Variables</i>	<i>Ln score global PSE (Eq2)</i>	<i>ROS2015 (Eq3)</i>
<i>ROS2015</i>	0.01	
<i>Mine</i>	0.37	-29.04***
<i>Indus</i>	-0.02	-6.30
<i>Servic</i>	-0.20	7.89*
<i>BTP</i>	0.02	4.24
<i>INFO<sub>RSE2</sub></i>	0.30***	

<i>INFORSE3</i>	0.23*	
<i>Group</i>	0.17	
<i>Tail2</i>	0.34***	-0.91
<i>Tail3</i>	0.39**	-3.59
<i>Age2</i>	0.12	
<i>Age3</i>	0.17	
<i>Sexe</i>	-0.17	
<i>Edu</i>	0.13	
<i>Score global PSE</i>		0.27*
<i>Capro2015</i>		0.00
<i>Tactif2015</i>		0.00
R <sup>2</sup> Ajust	0.49	0.24
Prob > F	0.00	0.00

**Source** : auteur

Le test de Fisher (Prob > F) de la régression entière des deux équations ne permet pas de retenir l'hypothèse de nullité conjointe des paramètres estimés au seuil de 1%. Il vient donc que ces deux modèles sont pertinents. Pour ce qui est de leur pouvoir explicatif, les niveaux du R<sup>2</sup> ajusté traduit une situation qui est inhérente aux données en coupe instantanée comme les nôtres. Nous n'écartons pas aussi l'hypothèse de l'omission de certaines variables pertinentes, d'erreurs de mesure des variables. Ces deux faits cités peuvent bien conduire à ces niveaux de R<sup>2</sup> ajusté. En effet, la question de la RSE est très complexe à appréhender dans son entièreté. Aussi, le niveau de la performance financière d'une entreprise est très volatile et peut

s'expliquer par une multitude de facteurs qu'il est également presque impossible de saisir intégralement. Au demeurant, la valeur 0,49 de cet indicateur pour la première équation est très satisfaisante. Les tests de significativité individuelle des paramètres estimés donnent les résultats contenus dans le tableau de résultat. Les coefficients marqués (\*\*\*) , (\*\*) et (\*) sont respectivement significatifs au seuil de 1% , 5% et 10% , traduisant le fait que l'hypothèse de nullité desdits coefficients est rejetée à ces différents seuils. Pour les autres coefficients non marqués, l'hypothèse de nullité ne peut être rejetée au seuil limite habituel de 10%

#### **4.2. Interprétation et discussion des résultats**

Pour le modèle expliquant le niveau global de la PSE (*Eq2*), le premier constat qui s'impose concerne la variable "performance financière" approximée par le ROS. Le test de significativité conduit sur le coefficient associé à cette variable ne permet pas de rejeter l'hypothèse de nullité dudit coefficient aux seuils habituels. La conclusion que ce résultat appelle est que le niveau de la performance financière d'une grande entreprise n'influence pas son niveau de performance sociétale globale. Les comportements de responsabilité sociétale ne sont donc pas liés à la capacité financière des grandes entreprises au Burkina Faso. L'hypothèse de "fonds disponibles" émise par certains auteurs (Gond ,2010 ; Allouche & Laroche ,2005 ; Kraft & Hage, 1990) n'est pas validée dans le contexte burkinabè.

Ce résultat peut s'expliquer par la composition même du niveau global de la performance sociétale des grandes entreprises. La dimension philanthropique est proportionnellement très importante dans la constitution du niveau global de la PSE. Aussi, des résultats de l'enquête, un mobile religieux transparait assez nettement de ces actions de philanthropie (construction de mosquées et don aux orphelinats principalement). On comprend alors qu'une entreprise à faible capacité financière, dans l'espérance d'une "aide divine" pour la prospérité de ses affaires, puissent bien s'investir dans ses actions de philanthropie qui, au final, amélioreront son niveau global de performance sociétale. On ne donne pas à Dieu parce qu'on est fortuné (bien au contraire !). Dans ces conditions, il n'y aura pas de différence significative de comportement en matière de RSE entre les entreprises à faible capacité financière et celles à grande capacité (liée au volet philanthropie notamment). Une entreprise à faible capacité financière peut être aussi performante qu'une autre plus fortunée. Cela est aussi une forme de rationalité économique !

Une autre variable d'intérêt est le "secteur d'activité". Les résultats montrent que les différences de score global de performance sociétale précédemment trouvées entre les secteurs d'activité ne sont pas significatives. En effet, aucun coefficient associé aux différents secteurs d'activité n'est significativement différents de zéro. En rappel, il a été créé cinq variables muettes pour capter l'effet du secteur d'activités ; le secteur de la distribution servant de référence dans les estimations. La non significativité des coefficients traduit le fait qu'entre chaque secteur considéré et le secteur de la distribution, la différence de l'effet sur la performance sociétale est statistiquement nulle.

Le commentaire que l'on peut faire à ce niveau est que le secteur des mines qui se fait le plus souvent entendre sur ce sujet de la RSE n'en fait pas pour autant nettement mieux que les autres. Notre résultat est soutenu par le récent rapport de la commission parlementaire sur la RSE dans les entreprises minières<sup>10</sup> qui a relevé la faiblesse des mesures prises en cette matière par les entreprises dudit secteur.

Pour notre dernière variable d'intérêt qui est le niveau d'information sur le concept de RSE, son influence est réelle et positive sur la performance globale en matière de RSE. Statistiquement, il y a bien une différence de comportement entre les entreprises dirigées par un premier responsable qui a connaissance du concept de la RSE et celles où le chef ignore complètement l'existence d'une telle notion. Cependant, les résultats semble indiquer que le plus important est juste d'avoir connaissance du concept car le fait d'en avoir une parfaite connaissance (connaissance de la norme ISO 26000) n'améliore guère le niveau de la performance sociétale de l'entreprise. En terme quantitatif, en moyenne, une entreprise dirigée par un premier responsable qui est informé de l'existence du concept de la RSE a un score de performance sociétale 34,98% supérieur à celui d'une entreprise dans laquelle la notion n'est pas connue. On peut dire que les managers font l'effort de se conformer au discours véhiculé sur la RSE.

Pour la variable de contrôle, "Taille de l'entreprise", on note un effet positif et significatif sur la performance sociétale globale. En rappelle, la taille de l'entreprise est approximée par l'effectif des employés. Telle que définie, on peut avancer qu'un nombre élevé d'employés confère à ces derniers un plus grand pouvoir de pression sur l'entreprise et par conséquent améliore le niveau de responsabilité de l'entreprise dans ses actes, ne serait-ce que sur le plan

---

<sup>10</sup> Nous avons déjà fait cas dudit rapport dans le chapitre précédant.

de la gestion du personnel. Comparativement aux entreprises de moins de 100 employés, celles qui ont entre 100 et 500 employés ont un différentiel de performance sociétale de l'ordre de 40,49%. Ce différentiel est d'environ 47,69% en faveur des entreprises de 500 employés et plus.

Pour le reste des variables de contrôle à savoir le niveau d'éducation du chef d'entreprise, son genre, son âge et l'appartenance de l'entreprise à un groupe multinational, on note l'absence d'effet significatif de ces variables sur le niveau de la performance sociétale globale de l'entreprise. Le cas particulier de la variable "appartenance à un groupe multinational" appelle des commentaires. Il est incontestable que la culture RSE est beaucoup plus ancrée dans les entreprises des pays développés (multinationales surtout). La question légitime que l'on peut par conséquent se poser est de savoir pourquoi leurs filiales au Burkina Faso n'ont pas un comportement meilleur en la matière par rapport aux entreprises locales ? Comme pistes de réponses on peut avancer deux hypothèses : soit les sociétés mères elles-mêmes font du greenwashing<sup>11</sup> ce qui s'étend à leurs filiales ou soit, elles sont réellement engagées dans la démarche RSE et dans un tel cas, on peut dire que les filiales n'appliquent pas pleinement les standards des sociétés mères, lesdites filiales optant de s'aligner sur les (mauvaises) pratiques du milieu. Nous sommes beaucoup plus portés vers la deuxième hypothèse car il est difficilement concevable qu'une entreprise qui a les mêmes standards de gestion qu'une entreprise européenne par exemple ne puisse pas avoir un très bon score au test auquel elle était soumise à travers nos items.

S'agissant de la deuxième équation (*Eq3*), c'est-à-dire celle qui cherche à expliquer le niveau de la performance financière par celui de la performance sociétale globale, la conclusion ci-après peut être tirée : le score global de performance sociétale influence significativement et positivement le niveau de la performance financière mesurée par l'indicateur ROS.

En effet en plus du fait qu'il est positif, le test sur le coefficient associé à la variable "score global de PSE" a conduit au rejet de l'hypothèse de nullité dudit coefficient. Les entreprises à meilleurs performance sociétale globale sont financièrement plus performantes. L'amélioration du score global de performance sociétale d'un (1) point entraîne une augmentation de la

---

<sup>11</sup> Une expression désignant un procédé de marketing ou de relations publiques utilisé par une organisation (entreprise, administration publique nationale ou territoriale, etc.) dans le but de se donner une image écologique responsable. La plupart du temps, l'argent est davantage investi en publicité que pour de réelles actions en faveur de l'environnement.

performance financière de 0,27 point à l'intérieur d'un même secteur d'activités, pour une même taille d'entreprise, et à niveau de capitaux propres et de total Actif du bilan identique.

Dans le contexte du Burkina Faso, l'hypothèse de "l'impact social" de la RSE semble donc se confirmer. En rappel, l'hypothèse de l'impact social de la RSE avance que la satisfaction des besoins des différentes parties prenantes de l'entreprise (donc une meilleure PSE) assure une bonne réputation de celle-ci, ce qui conduira in fine à un accroissement de sa performance financière (Freeman, 1984; Ulmann, 1985 ; Clarkson, 1995 ; Donaldson et Preston, 1995 ; Balabanis et al, 1998).

Nos résultats viennent donc corroborer ceux de beaucoup d'auteurs (52% des 122 études empiriques sur le sujet recensé par Margolis & Walsh (2003) ont révélé ce lien).

Mais dans notre contexte, ce résultat procède-t-il vraiment de la réalisation d'un quelconque effet induit positif de la RSE sur la performance financière ou d'un phénomène tout à fait mécanique ? Un doute existe à ce niveau car la configuration aussi bien du marché du travail que du marché des biens et services ne permet pas aux employés ou aux consommateurs d'intégrer la dimension RSE dans leurs comportements vis-à-vis de l'entreprise. Une entreprise qui gère mal son personnel peut par ailleurs exiger de celui-ci un meilleur rendement avec la menace de renvoyer et de remplacer presque sans coûts tout travailleur qui serait tenter d'être moins "docile". Aussi, les consommateurs burkinabè dans leur grande majorité sont moins regardants sur la qualité des produits, c'est plutôt le prix qui est l'élément déterminant. Une entreprise peut offrir un produit ou un service de piètre qualité (manifester donc une irresponsabilité) et avoir une forte clientèle pour peu que le prix soit abordable. Il est dans ces conditions difficile de se convaincre que la performance financière soit véritablement conditionnée par la performance sociétale de l'entreprise.

Pour nous, ce résultat pourrait s'expliquer par ce qui suit : on peut bien imaginer que les entreprises qui font l'effort d'être responsables dans leurs pratiques de gestion, sont également plus sincères dans leur déclaration de bénéfice, comparativement aux entreprises peu responsables qui auront une tendance systématique à minorer le bénéfice déclaré dans le but de payer moins d'impôts. Cette attitude qui est bien plausible peut expliquer le résultat que nous avons trouvé. Il serait peut-être plus judicieux de dire que les entreprises à meilleure performance sociétale révèlent mieux leur niveau de performance financière que de conclure que les entreprises à meilleure performance sociétale sont financièrement plus performantes.

## **5. Conclusion**

Les enseignements majeurs à tirer de cet article dont l'objectif était de déterminer les facteurs explicatifs du niveau de performance sociétale des grandes entreprises au Burkina Faso et aussi la nature du rapport qu'entretient cette dernière avec la performance financière sont que : Pour nos variables d'intérêt, et en ce qui concerne le niveau global de la performance sociétale, la performance financière de l'entreprise ne l'influence de façon significative ; la réciproque n'étant pas vraie. Il ressort en effet que les entreprises à meilleure performance sociétale sont les plus financièrement performantes. Aussi, il n'y a pas de différence de performance sociétale selon le secteur d'activités. Le "Niveau de connaissance du concept de la RSE" est cependant une variable cruciale en matière de comportement responsable ; son effet est significatif et positif sur la performance globale de l'entreprise en matière d'actions responsables.

## **Bibliographie**

- Allouche, J., & Laroche, P. (2005). *Responsabilité Sociale et Performance Financière : une revue de la littérature*. Colloque : La responsabilité sociétale des entreprises : réalité, mythe ou mystification ?, Université de Nancy.
- Aupperle, K. E., Carroll, A. B., & Hatfield, J. D. (1985). An empirical examination of the relationship between corporate social responsibility and profitability. *Academy of Management Journal*, 28(2), pp. 446-464.
- Barnett, M. L., & Salomon, R. M. (2012). Does it pay to be really good? Addressing the shape of the relationship between social and financial performance. *Strategic Management Journal*, 33(11), 1304-1320.
- Belkaoui, A., & Karpik, P. G. (1989). Determinants of the Corporate Decision to Disclose Social Information. *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, 2(1).
- Bowen, H. R. (1953). *Social Responsibility of the Businessman*. New York: Harper & Row.
- Bowman, E. H., & Haire, M. (1975). A strategic posture toward corporate social responsibility. *California Management Review*, 18(2), 49-58.
- Carroll, A. B. (1979). A three dimensional conceptual model of corporate performance. *Academy of Management Review*, 497-505.
- Champion, E., & Gendron, C. (2005). De la responsabilité sociale à la citoyenneté corporative: l'entreprise privée et sa nécessaire quête de légitimité. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 18, no 1, 90-103.
- Cornell, B., & Shapiro, A. C. (1987). Corporate stakeholders and corporate finance. *Financial Management*(16), 5-14.
- Cottrill, M. T. (1990). Corporate social responsibility and the market place. *Journal of Business Ethics*, 9(9), 723-729.
- Donaldson, T., & Preston, E. (1995). The Stakeholder Theory of the Corporation :Concepts, Evidence and Implications. *Academy of Management Review*, vol. 20, no1, 65-91.
- Freeman, R. E. (1984). *Strategic Management: A Stakeholder Approach*. Boston: Pitman.
- Friedman, M. (1962). *Capitalism and Freedom*. Chicago: University Chicago Press.

- Friedman, M. (1970). The social responsibility of business is to increase its profits. *New York times magazine*, 32-33, 122-124.
- Fry, F., & Hock, R. J. (1976). Who claims corporate responsibility? The biggest and the worst. *Business and Society Review/Innovation*(18), 62-65.
- Gond, J. P. (2010). *Gérer la performance sociétale de l'entreprise*. Paris: Vuibert.
- Greening, D. W., & Turban, D. B. (2000). Corporate social performance as a competitive advantage in attracting a quality workforce. *Business & Society*, 39(3), 254.
- Igalen, J., & Gond, J. P. (2003). La mesure de la performance sociale de l'entreprise : une analyse critique et empirique des données ARESE. *Revue Française de Gestion des Ressources Humaines, Iss. 50*, pp. 111-130.
- ISO. (2010). *Lignes directrices relatives à la responsabilité sociale*. Genève: Organisation internationale de normalisation, 127 p.
- Jones, R., & Murrell, A. J. (2001). Signaling positive corporate social performance: An event study of family-friendly firms. *Business and Society*, 40(1), 59-78.
- Jones, T. M. (1980). Corporate Social Responsibility Revisited, Redefined. *Academy of Management Review*, 59-65.
- Jones, T. M. (1995). Instrumental stakeholder theory: a synthesis of ethics and economics. *Academy of Management Review*, 20, 404-437.
- Jones, T. M., & Wicks, A. C. (1999). Convergent Stakeholder Theory. *Academy of Management Review*, 24, 206-221.
- Maignan, I., & Ferrell, O. C. (2001). Antecedents and Benefits of Corporate Citizenship: An Investigation of French businesses. *Journal of Business Research*, 51(1), pp. 37-51.
- McGuire, J. W. (1963). *Business and society*. New York: Mac Graw Hill.
- McWilliams, A., & Siegel, D. (2001). Corporate social responsibility: A theory of the firm perspective. *Academy of Management Review*, 26(1), 117-127.
- Mitchell, R., Agle, R., & Wood, J. (1997). Toward a theory of stakeholder identification and salience : defining the principle of who and what really counts. *Academy of Management Review, Vol. 22, No. 4,*, 85.

- Moore, G. (2001). Corporate Social and Financial Performance: An Investigation in the U.K. Supermarket Industry. *Journal of Business Ethics*, 34(3/4), 299-315.
- Orts, E. W., & Strudler, A. (2002, 12 2). The Ethical and Environmental Limits of Stakeholder. *Business Ethics Quarterly*, pp. 215-233.
- Palé, K., & Ouédraogo, I. M. (2016). L'évaluation du niveau de responsabilité sociétale (RSE) des grandes entreprises du Burkina Faso. *Journal Ouest-Africain des Sciences de Gestion*, 1(2).
- Pesqueux, Y. (2009). *La responsabilité sociale de l'entreprise ou l'épuisement d'un thème de gestion*. 6<sup>e</sup> Congrès de l'ADERSE, Pau, France.
- Preston, L. E., & O'Bannon, D. P. (1997). The Corporate Social-financial Performance Relationship. A Typology and Analysis. *Business and Society*, 36(4), 109-125.
- Turban, D. B., & Greening, D. W. (1997). Corporate Social Performance and Organizational Attractiveness to Prospective Employees. *The Academy of Management Journal*, 40(3), 658-672.
- Verschoor, C. C. (1998). A Study of the Link Between a Corporation's Financial Performance and Its Commitment to Ethics. *Journal of Business Ethics*, 17(13).
- Waddock, S. A., & Graves, S. B. (1997). The corporate social performance financial performance link. *Strategic Management Journal*, 18(4), 303-319.
- Williamson. (1985). *The economic institutions of capitalism*. New York: Free Press.